

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-58

Date de la convocation : 25/05/2022

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 61

Conseillers représentés : 19

Le deux juin deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre Les Tourelles à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre, 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 006 NANJI Léopold , 009 HERBAY Christelle, 010 CORNEILLE Jean-Pierre, 013 LALONDE Loïc, 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 NIZET Bénédicte , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030 HAULIN Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 038 SEMBENI Anne , 039 LHOTEL Philippe , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 046 SINGLIT Benoît , 049 ANDREY Danièle , 052 LELOUP Nathalie , 056 DANNEAUX Dominique, 057 DEMISSY Pierre , 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 067 ALBAUD Gilles , 069 ARNOULT Jean Pol , 073 BOXEBELD Pascal, 075 GUERIN Anne Marie, 077 NAUDIN Muriel , 079 BERTHELEMY Mathieu, 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique, 083 FRANCAERT René, 086 MACHINET Thierry, 087 SALEZ René , 089 VAN DEN BERGH Charles, 091 BOUILLON Mathieu, 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel, 094 MINET Maxime, 095 RICHELET Jean-Pol, 097 AUDEGOND Michaël , 099 LE GALL Jean François, 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 107 COLSON Pascal , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann, 112 FESTUOT Annie, 117 LAMPSON Nadège, 121 RENOLLET Hubert ,

Ont donné procuration : 005 CHANCE Jean-Michel (à 010 CORNEILLE Jean-Pierre) , 012 RATAUX Frédéric (à 013 LALONDE Loïc) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 023 GENTY Jean Charles (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 031 LALLEMENT Séverine (à 034 CANNAUX Francis) , 045 QUEVAL Guillaume (à 043 SEMBENI Peggy) , 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric) , 051 RAGUET Philippe (à 046 SINGLIT Benoît) , 076 GAVART Vincent (à 077 NAUDIN Muriel) , 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît) , 088 HANNEQUIN Laurent (à 092 MOUTON Francis) , 096 LESOILLE Patrick (à 093 BOUILLON Daniel) , 100 CANIVENQ Roland (à 049 ANDREY Danièle) , 104 BOLY Francis (à 111 DUGARD Yann) , 105 CARPENTIER Dominique (à 117 LAMPSON Nadège) , 115 MACHINET Jean Baptiste (à 107 COLSON Pascal) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 120 PAYEN Françoise (à 111 DUGARD Yann) , 122 MAROTEAUX Nathalie (à 102 BAUDART Martine) ,

Secrétaire de séance : M. MACHINET Thierry

OBJET : MISE À JOUR DU TRANSFERT DE PARCELLES SUR LA ZAE ENTRE LA VILLE DE VOUZIER ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARGONNE ARDENNAISE

Vu la délibération n°2019/36 portant sur les conditions financières et patrimoniales du transfert des zones d'activités communales dans le cadre de la loi NOTRE ;

Considérant la nécessité de rectifier les numéros de parcelles concernées par ce transfert ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire par 78 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (107 COLSON Pascal, 115 MACHINET Jean Baptiste (Pascal 107 COLSON)

- APPROUVE le transfert depuis la commune de Vouziers des parcelles AM n° 408, 411, 629, 632 et 634 pour une surface totale d'environ 9025 m² au prix de 9€/m².

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le
et de sa publication ou notification le

16 JUIN 2022

16 JUIN 2022

.../...

Page 2/2 Délibération DC2022-58

- AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ».

Pour copie conforme.

Le Président,



Benoît SINGLIT

